

## Déclaration liminaire CHS-CT 9 MAI 2016

Madame la présidente,

Au cours de plusieurs journées de grève contre le démantèlement du code du travail, les agents de la DGFIP ont également réaffirmé leur opposition à la constante et accrue dégradation de leurs conditions de travail. Cela face à un gouvernement entièrement soumis à sa volonté de grand bond en arrière.. gouvernement se disant de gauche avec la fausse candeur d'un vrai Pinocchio..et à quoi bon reprocher à ce sympathique garçon cet usage inné de la langue de bois..c'est tellement dans sa nature.

Ce CHS-CT sera l'occasion de la présentation annuelle de la note d'orientation 2016.

Cette nouvelle note d'orientation met l'accent sur la prévention des risques incendies, sur les fiches d'impact (trop souvent vues comme elliptiques et fallacieuses..de notre point de vue) ainsi que sur la prévention des risques psycho-sociaux (RPS) ; cette catégories RPS étant prise en compte dans vos objectifs annuels.

La prise en compte des RPS est une démarche d'une priorité absolue. Il est à relever que le comité du dialogue social européen des gouvernements centraux va mettre en oeuvre pour la première fois un projet sur les RPS. Ce comité a indentifié les risques-psycho-sociaux comme un problème de santé et de sécurité important méritant une attention approfondie en période de changements organisationnels et structurels.

Ces restructurations, ce laminage de nos effectifs, si insensé à la DGFIP, donne à cette catégorie de risques (RPS) un caractère terriblement prégnant de par son accroissement exponentiel. Au sein du CHS-CT nous devons faire preuve de la plus grande attention et réactivité face aux cas avérés et potentiels de souffrance au travail.

Par ailleurs, nous devons veiller, en ces temps qui durent, qui durent et durent encore de contraintes budgétaires ciblées, ciblées, vraiment ciblées, à prévenir toute dérive du financement des travaux de sécurité des batiments vers le budget CHS-CT.

